

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU LUNDI 27 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt deux, le vingt sept février à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAUSSIRE Philippe, Maire.

Présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Monsieur REMION Guillaume représenté par Monsieur Bruno WARSKOTTE, Monsieur Nicolas STEINMETZ représenté par Monsieur Philippe MAUSSIRE et Monsieur Sébastien RENAULT représenté par Monsieur Jean-Michel JANIN

Absents excusés : Madame SAINTOT Amélie et Monsieur PREUX Emmanuel.

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno WARSKOTTE

REPAS DES PERSONNES AGEES 2023 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **Décide** que le repas sera gratuit pour les aînés de 65 ans et, les conjoints et amis qui souhaitent participer au repas des aînés mais qui n'ont pas atteint l'âge de 65 ans devront s'acquitter d'un montant de 50 euros par personne.
- **Précise** qu'il en est de même pour les membres du Conseil Municipal.

REACTUALISATION TARIFS CONCESSIONS

Au vu des tarifs anormalement bas des concessions dans le cimetière,
Et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Décide à l'unanimité, d'instaurer les montants comme ci-dessous :

- Concession pour 15 ans : 150 €
- Concession pour 30 ans : 250 €
- Concession pour 50 ans : 400 €

DIVERS

Entretien orgue : reporté cette année vu que l'église est fermée et que la mairie n'a plus de subvention.

Demande devis supplémentaires pour le changement informatique et la création d'un site.

Food-truck : Monsieur Maussire rencontrera les deux personnes qui souhaitent installer un food-truck burger 1 fois par semaine à Avenay Val d'Or.

CMMA : une assurance est proposée aux élus

TOUR DE TABLE :

5 arbres de naissances vont être installés pour les naissances 2022.

La vigne de la commune est taillée et liée

Compte-rendu du Conseil de classe, différents travaux sont à prévoir.

Terrains de Courtes Royes, ça sera toute la parcelle proposée ou rien.

Stationnement Courtes Royes : courrier pour avertir les riverains

Bandes jaunes à installer devant l'école maternelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

*Fait à Avenay-Val-d'Or,
le 28 février 2023*

Le Maire,



Philippe MAUSSIRE

